

KOMITÉ POPILE

jik an bout!



Responsable de publication : Jean ABAUL – Contact : 0696 41 41 32 / cncpmartinique@gmail.com

EDITORIAL

LA BARBARIE A L'ÉTAT PUR !

Murtaja Qureiris, qu'on, voit au centre de la photo, avait dix ans quand il a participé à cette manifestation pacifique à bicyclette avec d'autres enfants et quand il a déclaré dans un mégaphone « Le peuple exige des droits humains ! ». C'est pour cela qu'il a été arrêté en 2013, accusé dans le cadre d'une caricature procès d'être « membre d'une organisation terroriste » et ...condamné à mort. A seize ans, il a été transféré dans une prison pour adulte et maintenant qu'il a atteint la majorité, il peut être exécuté à tout moment.

Imaginez un seul instant que ces faits se déroulent en Syrie ou au Venezuela ! Comment auraient-ils été traités dans les médias ? Mais, c'est en Arabie Saoudite que cela se passe ; oui, dans ce pays à qui la France vend des armes. Alors, quelques médias en ont brièvement parlé et sont passés à autre choses¹. Bien sur, on tombe des nues en découvrant cette information. On se demande ce qu'on peut faire. On signera des pétitions et on fera des communiqués de dénonciation. Cela est absolument nécessaire². Cependant, il est essentiel que nous réalisons que cette atrocité n'est qu'une infime manifestation de la barbarie qui prévaut à l'échelle internationale actuellement.

Une poignée de pays impérialistes qui arme et soutient les pires dictatures pendant qu'eux-mêmes agressent militairement toute nation qui ose faire obstacle à leur hégémonie, Un gang d'états voyous qui organisent la subversion et imposent des sanctions, au mépris du droit international le plus élémentaires, pour abattre tout gouvernement développant des politiques alternatives au service de leurs peuples, Des régimes qui marchent à pas forcés vers la dictature, organisant des coups d'état institutionnels, emprisonnant des élus coupables d'avoir organisé une consultation populaire³, éborgnant à coup de LBD des civils qui défendent leurs droits,



Voilà la réalité !

Les mêmes qui crient « Démocratie ! Démocratie », s'accrochent de la répression à l'encontre de jeunes (et même d'enfants), des procès iniques, de la torture tant qu'ils sont pratiqués par leurs comparses des monarchies du Golfe ou par l'Etat terroriste d'Israël. **C'est dire que toutes ces barbaries ne disparaîtront vraiment qu'avec la destruction du système impérialiste.**

¹) Voir à ce sujet la rubrique « Fok Sav Sa »

²) Ou bien on restera muet pour ne pas écorner l'image idéaliste de l'Europe dont on est complice.

³) Le cas de la Catalogne ne semble pas émouvoir les bonnes consciences en Europe !

INITIATIVES ALTERNATIVES

Zéro chlordécone ! Zéro pesticide !

Le Vendredi 14 juin, le collectif « Lyannaj pou dépolyé Matinik » tenait une réunion publique à la Maison des Syndicats, devant une salle comble, pour sensibiliser la population à la problématique de l’empoisonnement lié à la molécule de chlordécone et à la nécessité de se mobiliser pour contraindre l’Etat Français à assumer ses responsabilités en la matière. Le lendemain, une manifestation parcourait les rues de Fort-de-France.



Jik An bout a interrogé Gabriel LUCE, dont l’organisation est membre du lyannaj.

J.A.B. *Sur quelle base avez-vous rejoint le « Lyannaj » ?*

G.L. Sur la base du réalisme et de l’efficacité ! Quand a repris de manière plus intense la mobilisation autour de la question de la chlordécone, tout en étant pleinement conscient des divergences qu’elle rencontrerait avec les représentants des structures et des personnalités engagés au sein de la nouvelle entité, l’APASSE a jugé que le positionnement le plus intéressant serait de lutter avec le maximum de forces vives, surtout que nous étions sûrs de conti-

nuer à affronter le féroce état colonial avec ses suppôts.

J.A.B. *Quelles sont les composantes de ce Lyannaj ?*

En font partie, il est heureux de le signaler, des organisations écologistes, des syndicats d’ouvriers, de paysans, des associations dites citoyennes – je n’aime pas beaucoup ce terme – des partis politiques et des personnalités, en particulier du monde médical.

J.A.B. *Quelles ont été les initiatives les plus marquantes depuis sa création ?*

G.L. L’élaboration d’une plateforme de 52 revendications reflétant les aspirations des secteurs divers touchés par cette « saloperie caractérisée » s’appelant chlordécone. Un travail d’information sérieusement fait avec l’appui, la participation, de spécialistes. Le Lyannaj a suscité intérêt, débats fructueux à Ajoupa Bouillon, à Basse-Pointe, au Carbet, au François, au Gros-Morne, au Marigot et au Prêcheur. Des mises au point tranchantes avec les autorités.



Vue de la salle lors de la conférence du 14 juin : un public particulièrement attentif.

J.A.B. *Quel premier bilan tires-tu des manifestations de 14 et 15 juin ?*

G.L. *Etaient principalement prévues une forme de séminaire*

(le 14) avec la présence constructive de résistants de Guadeloupe et de France et la manifestation du 15. La rencontre a ouvert la voie à une collaboration avec des personnes qui dans leur pays respectif sont soucieuses de la défense des êtres humains face aux appétits gloutons de ceux pour qui

prédominent les intérêts bornés matériels. Les invités ont montré leur tenace volonté de cibler les vrais responsables allant contre le bien-être et la santé.

La manifestation du 15 juin : compte tenu du travail d'information effectué sur une question capitale concernant la majorité des gens, on aurait pu s'attendre à voir davantage de manifestants. Mais, dans les rues, nous avons retrouvé des gens d'horizon divers clamant avec force et créativité leur « Nou bon épi sa ! » Un point tactique ayant plu à l'Apassé, c'est le fait de ne pas demander un entretien au Préfet, mais de lui signaler le même jour dans une lettre ouverte les carences des autorités, principalement face à une action criminelle avec ses suites séculaires.

En guise de conclusion, il nous reste à ce niveau là aussi, un travail colossal à réaliser !

Des artistes montent au front !

Ils sont quinze artistes à s'être rassemblés pour offrir au public ce qu'ils considèrent comme leur hymne : « Lè-a rivé ». Autour de Sael, on retrouve Dédé Saint-Prix, Icess Majoumba, Kalash, Levitik, Émeraude, Subtil, Pleen Pyroman, Tox, X-Man, Lieutenant, Mali, Bénéjah et Sista Ariel.

La chanson est une véritable ode à l'unité et à l'émancipation. Ce n'est pas un hasard : Plusieurs d'entre eux ont participé à la mobilisation pour libérer le littoral et sont d'ardents défenseurs du drapeau martiniquais rouge-vert-noir.

Nous vous invitons à découvrir le clip de présentation sur Youtube. (Référence : <https://youtu.be/fDzAsAhkBGE>)

Plusieurs groupes culturels se reconnaissent dans notre drapeau Rouge-Vert-Noir. AM4, Tanbou Bô Kannal, etc.



Ici le groupe BELYA en concert.

♦ Deux jeunes militants assassinés au Burkina Faso

Cisse Fahadou et Balima Hama deux jeunes cadres de l'Organisation Démocratique de la Jeunesse du Burkina Faso ont été assassinés. Pourquoi les médias français n'ont-ils pas répercuté l'information comme il se devrait ? Nous reproduisons un extrait du communiqué de soutien publié par le PCOF (Parti Communiste des Ouvriers de France), qui précise les circonstances de cet assassinat.

« Ils ont été tués alors qu'ils se rendaient à une audience avec le haut commissaire du Yagha. Les deux camarades étaient fortement impliqués dans la lutte des travailleurs des mines et de l'orpaillage dans la région. Leur inlassable travail d'organisation dans cette région du Sahel leur avait déjà valu deux années de prison en 2012-2013 et ils avaient reçu à maintes reprises des menaces de mort.

Leur assassinat intervient dans une zone où les forces spéciales et les militaires français sont omniprésents. Preuve est faite une nouvelle fois que cette ingérence militaire impérialiste n'est pas une protection pour la population et pour les forces démocratiques, progressistes et anti-impérialistes. Elle contribue au contraire à l'aggravation d'un climat d'insécurité grandissant propice à l'agression et à la liquidation des militants révolutionnaires. »



♦ Cela se passe chez les alliés de Macron

Vous aurez constaté qu'on ne parle plus du tout du meurtre du journaliste saoudien Jamal Khashoggi commandité par le prince Mohammed ben Salmane. Le bon déroulement des affaires oblige. D'ailleurs, c'est l'Arabie Saoudite que l'organisation du Dakar a retenu pour la compétition de rallye-raid dès 2020. Le peu d'écho fait aux 37 décapitations perpétrées par le régime le 23 avril dernier n'est donc pas étonnant.



Dans un article paru sur le site « Le Point.fr », Armin Arefi rapporte ceci : « Le ministère de l'Intérieur a précisé que l'un des suppliciés, Khaled bin Abdel Karim al-Tuwaijri, avait été exécuté pour « guerre contre Dieu », une accusation normalement réservée aux auteurs de crimes graves, et qui vaut d'être crucifié en public après avoir été décapité. D'après le communiqué, le verdict a été ratifié par la cour d'appel et la Cour suprême, et a été approuvé par un décret royal. (...) « Le ministère de l'Intérieur répète que ce pays ne cessera de dissuader quiconque penserait à heurter sa sécurité ou sa stabilité ainsi que [celles des] nationaux et des résidents, sur ses territoires, ajoutant qu'il est résolu et ferme dans [sa volonté de] continuer à rechercher la justice à travers l'application des règles de la charia sacrée », avertit le communiqué.

◆ Brésil : La vérité éclate !

Les démocrates et les progressistes n'ont cessé de le proclamer depuis le début des attaques aboutissant à la destitution de la Présidente Dilma ROUSSEF et à l'emprisonnement de Lula : il s'agissait d'une machination orchestrée par les réactionnaires. Le site d'investigation « The Intercept », cofondé par le journaliste américain Glenn Greenwald, a porté des éléments que les médias occidentaux ont été contraints de répercuter.



Photo : Denis Ferreira Netto/AP/SIPA

Après avoir eu accès à un grand nombre de messages privés du juge Sergio MORO, qui est actuellement ministre du président d'extrême droite, Jair Bolsonaro, le site d'investigation conclut qu'il y a eu complot pour empêcher le retour au pouvoir de Lula et du Parti des Travailleurs. The Intercept déclare que des messages « révèlent aussi que les procureurs avaient eux-mêmes « de sérieux doutes sur des preuves suffisantes

de la culpabilité de Lula » dans l'affaire de l'obtention d'un triplex en pot-de-vin et qui l'a finalement envoyé en prison, pour huit ans et 10 mois après une révision récente de sa peine. »

Le site www.20minutes.fr rapporte les propos suivants de Glen Geenwald : « Les archives obtenues par notre site sur le Brésil sont parmi les plus importantes de l'Histoire du journalisme (...) Elles contiennent des secrets explosifs

sous la forme de chats, d'audios, de vidéos, de photos et autres documents » sur le procureur de Lava Jato, Deltan Dallagnol, le juge Moro et « un grand nombre de responsables qui continuent d'exercer une importante influence politique et économique au Brésil et dans d'autres pays. (...) Nos reportages ne font que commencer. »



SUGGESTION DE LECTURE

☞ www.alainet.org / Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale, un point de vue paysan par Deolinda Carrizo, Rodolfo Greco

☞ www.mondialisation.ca / Le bras long du groupe Bilderberg par Manlio Dinucci



La lutte contre la suppression des Congés Bonifiés concerne tout notre peuple !

Nos compatriotes exerçant dans la fonction publique en France se mobilisent actuellement contre la tentative de suppression des Congés bonifiés. Nous avons reçu de l'un d'entre eux, le militant syndicaliste Frédéric Constant, un texte faisant le point sur la question. Une chose est sûre c'est que la lutte de nos compatriotes émigrés doit être partie intégrante de la lutte de notre peuple.



Les « Congés Bonifiés » sont des congés spéciaux concernant les fonctionnaires de toutes les colonies départementalisées (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte) travaillant en France, et les Français travaillant dans chacune de ces colonies. L'agent doit remplir certaines conditions déterminant son « Centre des Intérêts Moraux et Matériels »⁽¹⁾. Ce congé bonifié permet à l'agent concerné de passer tous les 3 ans des congés plus longs dans son « département d'origine ».

On parle de « **Congés Bonifiés** » parce qu'ils impliquent :

- une « **bonification** » de **congés**, actuellement de 30 jours (donc durée totale du congé : 65 jours consécutifs maximum);
- une prise en charge totale des billets d'avion par l'employeur public, pour l'agent + ses enfants + (sous conditions de ressources) son conjoint;
- la perception automatique de l'Indemnité de Vie Chère par les

fonctionnaires « Originaires DOM » pendant la durée du séjour dans le pays d'origine, les fameux « 40% »⁽²⁾.

Les fonctionnaires « métropolitains » ont droit exactement au même système de C.B, dans l'autre sens. Ce n'est donc pas un privilège. Et ce système mériterait d'être étendu aux émigrés du privé.

Les « Congés Bonifiés » ont une histoire d'origine coloniale. Aujourd'hui c'est plus complexe.

Pour les compatriotes fonctionnaires travaillant en France ils n'ont pas toujours existé.

→ Jusqu'en 1978 : seuls les fonctionnaires français («métropolitains») d'Etat exerçant dans les «DOM» (Colonies départementales) avaient un régime de congé spécial, plus long, préférentiel. Les fonctionnaires «Originaires DOM» travaillant en France n'avaient pas le même droit. C'était un système colonial, discriminatoire, voire raciste...

→ Mars 1978 : au terme de longues luttes menées par la CGT française, une mise à niveau entre fonctionnaires français dans les «DOM» et fonctionnaires «Originaires DOM» travaillant en France fut arrachée sous le nom de «Congés Bonifiés» (décret N°78/399 du 26 mars 1978). Des textes ultérieurs étendirent les Congés Bonifiés aux fonctionnaires territoriaux et hospitaliers. Le critère de base est le fameux CIMM (cf ci-dessus) de l'agent, dont l'interprétation est «variable» selon les administrations, ce qui les «autorise» de plus en plus à restreindre l'octroi du CB.

Le gouvernement de Macron-Philippe-Darmanin a programmé de supprimer les congés bonifiés des Martiniquais, Guadeloupéens, Guyanais, Réunionnais et Mahorais travaillant en France, sous couvert de «réformer» ces congés. Mais le Pouvoir ne «réformerait» pas ceux des «métropolitains» travaillant en Martinique, qui garderaient les 65 jours consécutifs tous les 3 ans pour aller passer des congés en France, avec prise en charge intégrale du billet d'avion par

l'administration. **Retour à la discrimination ouvertes, coloniale (voire raciste) d'avant 1978 !**

Le projet ne concerne donc que les fonctionnaires «Originaires DOM» travaillant en « métropole », répétons-le ! Il **comporte notamment les points suivants**⁽³⁾ :

1/ Suppression de la bonification de trente jours : adoption de la règle «classique » des 31 jours consécutifs maximum, avec d'éventuels «assouplissements». Il n'y aurait donc plus de «bonification», Donc ces congés ne seraient plus «bonifiés», même si le gouvernement prétend en garder l'adjectif.

2/ Suppression de la prise en charge intégrale des billets d'avion de l'agent et de sa famille. L'agent se verrait attribuer un «forfait», à charge pour lui d'acheter le(s) billet(s) d'avion dans l'agence de son choix. Vu les politiques libérales de baisse drastique des dépenses publiques, ce «forfait» serait plus bas que le coût moyen des billets d'avion, surtout en juillet-août : l'agent devrait payer la différence sur ses deniers propres. En cas de famille monoparentale de 3 enfants, l'agent de catégorie «C» ou «B» pourra-t-il payer les frais supplémentaires avec ce forfait (prix d'un billet d'avion : a minima 850 € par personne en juillet/août), même en s'y prenant bien à l'avance ? Non, sauf à s'endetter...

3/ Suppression de l'IVC/Indemnité de Vie Chère

(40% en Martinique) pendant la durée de leur congé «ex-bonifié» dans le pays d'origine.

Ces deux derniers points dissuaderont de nombreux «Originaires DOM» de demander ce type de congé. Le «forfait» poussera nombre d'agents à renoncer à ce droit, ce qui ouvrira un boulevard au Gouvernement pour supprimer formellement ce congé spécifique, en invoquant la «faible demande».

Vu les interventions de certains députés sur ce seul point (pas sur le reste !), des ministres prétendent que l'IVC ne sera pas supprimée pendant les congés ex-bonifiés. Or c'était programmé lors de la réunion interministérielle du 11/01/2019. Donc c'est de l'enfumage pour «calmer» les intéressés. Et même si l'IVC était maintenue, l'essentiel des CB des originaires des «D.O.M.» disparaîtrait.

Les attaques avaient commencé bien avant 2019. Les administrations refusaient de plus en plus de CB en «prouvant» que l'agent n'avait pas (ou plus) son CIMM en Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, et exerçant souvent des pressions pour que les agents n'exercent pas ce droit. Mais **c'est la première fois que les Congés Bonifiés des «Originaires D.O.M.» sont attaqués frontalement !**

La décision Macron-Darmanin serait prise par décret (sans vote ni débat parlementaire !), en juillet ou août 2019, quand les personnels auront le dos tourné, comme d'habitude. (...)

Si le rapport de forces contre Macron-Darmanin ne suffit pas pour les faire reculer là-dessus : QUE SE PASSERA-T-IL ?

Pour les générations futures et la jeunesse martiniquaise, guadeloupéenne, guyanaise, réunionnaise et mahoraises, ce sera une catastrophe de plus (plans familial, culturel, identitaire, national).

Depuis des décennies, même après le BUMIDOM, l'émigration vers la France reste très forte. La jeunesse émigrée n'a pas de perspectives de retour à cause d'un chômage structurel sur place, due à la structure coloniale-capitaliste de notre économie, son contrôle par la grande bourgeoisie békée depuis trois siècles⁽⁴⁾. En outre, un retour au pays via une demande de mutation est très difficile à obtenir.

Donc ce sera la mort annoncée des liens familiaux d'une bonne partie de l'émigration et de l'attache culturelle avec le pays réel. Les liens entre la diaspora en France et le pays lui-même se distendront encore plus. A terme, c'est la mort lente annoncée du lien fondamental avec le pays, qui sera encore plus amputé de ses forces vives.

Pour notre peuple en tant que tel, ce sera aussi une catastrophe : **renforcement du « génocide par substitution »**, puisque les fonctionnaires « métropolitains » seront incités à rester dans les DOM. Cela **hypothéquera encore plus lourdement les perspectives politiques d'émancipation nationale et sociale**. Car, n'en déplaise à certains, le peuple martiniquais a une vocation nationale, c'est-à-dire le droit de s'ériger en Etat indépendant. Même si aujourd'hui la cons-

cience nationale et de classe a reculé, ce n'est pas forcément irréversible. Or le projet gouvernemental voudrait le rendre irréversible..

Ce projet de liquidation de congés bonifiés n'est certes qu'un volet des attaques engagées depuis des années contre tous les salariés, dans le cadre de la libéralisation généralisée des politiques publiques. Mais il a aussi une dimension coloniale importante, à ne pas négliger.

L'émigration représente environ le tiers du peuple martiniquais, expatrié pour cause de chômage. Mais elle fait bel et bien partie de notre peuple ! Le projet gouvernemental concerne donc le peuple martiniquais en tant que tel et tous les peuples des colonies départementales.

SOLIDARITE AVEC L'EMIGRATION !

(1) Désolé pour ce langage un peu « administratif » : c'est le sujet qui l'impose.

(2) Rappel : cette IVC n'est pas une « sur-rémunération » comme le prétendent politiciens, technocrates et grands médias. Elle est justifiée par un coût de la vie beaucoup plus élevé chez nous qu'en France, du fait du lobby capitaliste privé (béké) qui contrôle l'import-export et la grande distribution, se fait des profits faramineux (cf. grève de 2009) et auquel aucun gouvernement ne s'est jamais attaqué!! Avant 1953 seuls les fonctionnaires « métropolitains » en Martinique la percevaient ; il a fallu une longue grève pour l'obtenir au profit des fonctionnaires martiniquais.

(3) Source : CR d'une réunion interministérielle du 11/01/2019 à Matignon, fixant les grandes lignes du projet gouvernemental et sa « feuille de route ». Cf <http://www.assemblee-nationale.fr/15/rap-info/i1949.asp>

(4) que seul un pouvoir politique martiniquais vraiment anticolonialiste et anticapitaliste pourra briser.



REGROUPEMENT DES HAÏTIENS DE MONTREAL CONTRE L'OCCUPATION D'HAÏTI (REHMONCO)

Des camarades Haïtiens nous ont fait parvenir cette déclaration publiée à Montréal. Nous la reproduisons dans son intégralité car elle reflète valablement la situation du pays.



« Aujourd'hui, s'il est évident que Jovenel Moïse doit démissionner et faire face à la justice, cette exigence ne doit pas uniquement se limiter à une question de corruption. Certes, Moïse doit être inculpé, ainsi que ses acolytes, pour détournements de fonds du programme Petro Caribe, peut-être le plus grand scandale financier de notre histoire. Mais il doit aussi répondre aux crimes et massacres commis sous sa présidence. C'est un point essentiel qu'il convient de ne pas oublier.

Il est important de comprendre que la lutte pour renverser Moïse, c'est aussi une lutte pour démanteler une fois pour toutes le régime Tèt Kalé au pouvoir

depuis 2011. Ce régime est le nouveau visage du duvaliérisme, sa version contemporaine qui reprend les mêmes tactiques de François et de Jean-Claude Duvalier : dilapidation des fonds publics, assassinats et massacres. C'est un régime qui nous a été imposé par l'oligarchie et l'impérialisme pour défendre leurs intérêts. Avec Moïse ou pas, avec Martelly ou pas, ce régime veut et peut continuer à régner. C'est pourquoi la vigilance est de mise. Évitions de réduire la lutte uniquement à la démission de l'individu Jovenel Moïse.

Il faut comprendre aussi que la lutte contre le duvaliérisme n'est pas terminée. 1986 représente le

renversement de la dictature des Duvalier et non pas la destruction du duvaliérisme. L'État duvaliérien qui s'est construit au cours des années 1960 et 1970 a profondément transformé les institutions. Ces dernières ont été domestiquées et ont fonctionné au service du régime. C'est cet héritage que le régime Tèt Kale, de par sa pratique, se revendique.

Au cours de la dictature des Duvalier, les institutions de l'État étaient un moyen d'enrichir la famille du président et celles de ses acolytes. C'est la même logique qui prévaut pour le Parti Tèt Kale. Sous Duvalier, une terreur ouverte, entretenue par les macoutes,

écrasait toutes formes de revendications. Cette tendance, on la voit de plus en plus à l'œuvre avec le régime Tèt Kalé. Duvalier créait des réseaux de corruption, de dépravation, expropriait des milliers de paysans et de citoyens. Le pouvoir Tèt Kalé entretient et reproduit des réseaux de corruption, de dépravation, exproprie les paysans, écrase les revendications sociales, etc. Les exemples sont multiples.

Toutefois, au-delà même du pouvoir des Duvalier et de celui du PHTK, il est nécessaire d'appréhender la nature de l'État haïtien. Pourquoi, historiquement, cet État, depuis en particulier la « dette de l'indépendance », a toujours fonctionné à l'encontre des intérêts de la nation? Pourquoi se soumet-il aux diktats de puissances étrangères qui n'ont aucune considération pour le peuple haïtien? De même, il serait intéressant de comprendre comment se sont développées nos classes dominantes depuis l'indépendance. Pourquoi ces classes n'ont jamais élaboré et institué l'idée d'une nation prospère et inclusive?

Ces questions ont fait l'objet d'études intéressantes. Néanmoins, ce qui nous paraît clair, maintenant plus que jamais, c'est que l'État haïtien est dans les faits un État néocolonial. Un État qui, particulièrement depuis l'occupation étatsunienne de 1915-1934, s'est transformé

graduellement et de plus en plus en un État au service de l'Empire. Un État qui a perdu tout au long du 20^e siècle sa souveraineté économique et politique. Un État qui, malgré ses différentes formes, est resté, pendant toute cette période, essentiellement antinational.

Avec l'imposition du régime néo-duvaliériste Tèt Kalé par les puissances impérialistes, l'État néocolonial connaît un nouveau développement. Sans le moindre retenu, ce régime poursuit la politique de pillage des fonds publics pendant qu'il renforce les mécanismes d'exploitation des masses populaires par la bourgeoisie sous-traitante. Plus de 4,2 milliards des fonds Petro Caribe sont spoliés alors que les classes populaires croupissent dans le plus grand dénuement. Des rapports de l'ONU font état de 6 millions d'Haïtiens en situation de malnutrition. Les employés de services publics, dont des professeurs, des médecins etc., ne reçoivent pas leur salaire depuis plusieurs mois.

De surcroît, l'inflation ininterrompue atteint le niveau record de 17,7% alors que le régime néo-duvaliériste Tèt Kale s'oppose avec la plus grande arrogance à tout ajustement des salaires des ouvriers vivant dans la misère la plus abjecte.

Soulignons aussi que cette situation socioéconomique délétère s'articule à une dégradation environnementale sans précédent. La couverture forestière est à moins de 2% alors qu'aucune politique environnementale n'est définie. Dans un paysage complètement dénudé, les paysans sont livrés à eux-mêmes face aux cyclones qui deviennent de plus en plus violentes. La moindre pluie entraîne l'inondation des villes, des coulées de boues et de déchets. Généralement, les habitants des quartiers populaires sont toujours les uniques victimes.

Face à la montée de la mobilisation qui se répand comme une trainée de poudre dans les différents quartiers de Port-au-Prince



et des villes de province, le régime néo-duvalériste Tèt Kale réagit par la répression la plus brutale. Par son caractère sanguinaire, cette répression rappelle les moments sombres du règne des Duvalier et des militaires putschistes. Plusieurs dizaines de familles sont assassinées par des gangs armés à la solde du gouvernement dans les quartiers populaires de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, dont La Saline, Carrefour-feuille, Martissant, Cité-Soleil, Croix-des-Bouquet, etc. Vu l'indifférence des autorités judiciaires et policières, plusieurs centaines de familles rescapées ont pris refuge sur des places publiques où ils sont obligés de vivre à la belle étoile.

Cette répression ne se limite pas à l'exécution des dizaines de femmes, d'hommes, d'enfants et de vieillards, elle prend aussi la forme de viols collectifs des femmes. Cette réponse du régime Tèt Kale au mouvement

revendicatif du peuple haïtien consiste à instaurer un climat de terreur général dans le pays. Le corps des femmes se transforme en territoire de guerre. Selon les organisations féministes, quotidiennement plus de dix femmes sont victimes de viol collectif à Port-au-Prince. Cette pratique criminelle n'épargne personne. Des étudiantes de plusieurs universités de l'agglomération de Port-au-Prince sont violées pendant qu'elles rentraient chez elles.

Aujourd'hui, plus que jamais, les forces progressistes et révolutionnaires qui ont compris que changer Haïti, c'est avant tout construire un nouvel État, doivent entreprendre cette tâche historique de penser et de construire cet État qui sera au service de la nation. Un État qui pourra concevoir un système d'éducation dont l'objectif essentiel sera de penser notre réalité en vue de la transformer. Un système d'éducation qui valorisera notre environnement, notre

flore, notre faune, notre culture, qui utilisera notre langue nationale (le créole) pour divulguer le savoir. Un État qui développera un système économique au service du plus grand nombre, etc.

Aujourd'hui, l'État néocolonial est en décomposition. Il ne peut plus tenir. Le régime Tèt Kale en représente le point culminant. Saisissons ce moment pour dire à haute voix, avec toutes les forces vives de la nation et de la diaspora, avec les organisations paysannes, ouvrières, celles des quartiers populaires, des étudiants et étudiantes, des progressistes, que nous voulons la destitution de Jovenel Moïse, le démantèlement du régime néo-duvalériste Tèt Kale, mais également, et surtout, la disparition de l'État néocolonial antinationnel. »

Pour authentification, Renel Exantus, Ricardo Gustave

Contact :

rehmoncohaiti1915@gmail.com



PAWOL FONDOK

***La multitude qui ne se réduit pas à l'unité est confusion ;
l'unité qui ne dépend pas de la multitude est tyrannie.***

Blaise PASCAL

AGENDA



Réunion publique sur la situation en Algérie et pour la libération de Louisa Hanoune

Jeudi 20 juin à 18 H à la Maison des Syndicats

Organisée par

**ALLIANCE OUVRIERE ET PAYSANNE, CERCLE FRANTZ FANON,
CONSEIL NATIONAL DES COMITES POPULAIRES, ICHS PEYI-A DOUBOUT,
MOUVEMENT DES DEMOCRATES POUR UNE MARTINIQUE SOUVERAINE,
PATI KOMINIS POU LENDEPENDANS EK SOSYIALIZM,
UNION DES SYNDICATS AUTONOMES DE MARTINIQUE**



A découvrir sur www.jikanbouttv.com



➤ **Maître Claudette DUHAMEL présente**
Les actualités juridiques concernant les réparations.

Pour nous contacter : jikanbouttv@gmail.com



Ce journal vous a été offert par le C.N.C.P
(Conseil National des Comités Populaires)

